

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 15 décembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Olivier DUSSOPT dévoile l'identité visuelle de France Travail



Olivier DUSSOPT, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion déclare : "Au 1er janvier 2024, Pôle emploi va changer de nom pour devenir France Travail, conformément aux dispositions de la loi pour le plein emploi. Ce nouveau logo de l'opérateur est l'aboutissement d'une démarche participative inédite qui a mobilisé les collaborateurs de l'établissement de la conception jusqu'au choix final du logo. L'objectif de cette démarche était de permettre à chacun des agents de Pôle emploi de s'appropriier le futur logo et d'en réduire les coûts de création."

Nous avons souhaité nous appuyer sur les compétences internes des collaborateurs de Pôle emploi pour concevoir le nouveau logo de l'établissement.

14 graphistes volontaires qui exercent leur métier à la direction générale ou dans les directions régionales de Pôle emploi ont été réunis début novembre

pendant deux jours pour imaginer le futur logo et incarner le futur visage de l'établissement : proche de ses publics, engagé au service de tous ceux qui en ont besoin et qui œuvre chaque jour avec ses partenaires pour la réussite de toutes les personnes en recherche d'emploi, toutes les entreprises et tous les territoires.

Ces pistes ont été présentées devant un jury divers, composé de conseillers Pôle emploi, de représentants des usagers, de la présidente du conseil d'administration et du directeur général de Pôle emploi, du Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, ainsi que de partenaires, de communicants du gouvernement et de personnalités extérieures.

Le jury a retenu plusieurs propositions qui ont été soumises au choix final de l'ensemble des collaborateurs de Pôle emploi entre le 28 novembre et le 4 décembre derniers. La campagne interne « Votez pour le futur logo France Travail » a mobilisé plus de 41 000 agents sur les 55 000 que compte l'opérateur.

Les logos soumis aux votes des collaborateurs ont également été testés auprès d'un panel d'usagers qui ont également placé en tête le logo retenu par les collaborateurs de Pôle emploi.

Ce qu'évoque ce nouveau logo

Ce logo porte l'image d'un service public de l'emploi rénové.

La composition de points et de couleurs, déclinée sous une forme pouvant rappeler celle d'un hexagone, illustre le maillage et l'ancrage territorial de l'opérateur public de l'emploi à l'échelle de la France.

Les cercles de couleurs et de tailles différentes représentent à la fois la pluralité des publics de l'établissement, celle des hommes et des femmes qui le composent, de son réseau de partenaires, des territoires où il agit et des services qu'il propose.

L'imbrication de ces cercles suggère, au-delà de la diversité, l'idée d'un maillage et d'une rencontre entre les demandeurs d'emploi, les entreprises et les différents acteurs de l'emploi.

Ils évoquent aussi les différents territoires et la dynamique humaine et économique qui s'y joue partout en France.

Les formes circulaires évoquent enfin l'accompagnement global des personnes dans toutes ses composantes sociales et professionnelles, mission première de France Travail et de ses partenaires du réseau pour l'emploi.

Cette nouvelle identité visuelle sera déployée progressivement à partir du 2 janvier et tout au long de l'année 2024 sur l'ensemble des supports physiques et digitaux de l'opérateur.

De Pôle emploi vers France Travail

Ce changement de nom traduit une évolution majeure de l'opérateur principal du service public de l'emploi créé il y a maintenant 15 ans. La loi prévoit en effet de doter le nouvel opérateur France Travail de missions élargies devant permettre de mieux accompagner toutes les personnes en recherche d'emploi et toutes les entreprises grâce à une coopération renforcée et inédite entre tous les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation. Cette évolution passera notamment par l'inscription de tous auprès de France Travail et par un meilleur partage des outils et des pratiques entre les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion réunis au sein du réseau pour l'emploi.

Contacts presse :

Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

Cabinet de M. Olivier DUSSOPT

Mél : sec.presse.cabtravail@cab.travail.gouv.fr

Service de presse Pôle emploi

Valérie Sébalj

Mél : valerie.sebalj@pole-emploi.fr

Tél : 06 27 20 79 70

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.